

COMMUNIQUÉ
pour diffusion
immédiate

Pêches et Océans donne son appui à la demande de restriction de vitesse sur la rivière Richelieu

Varenes, 30 septembre 2020 — Le député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, Xavier Barsalou-Duval ainsi que l'Association des Riverains et Amis du Richelieu se réjouissent de l'appui de Pêches et Océans Canada à la demande de restriction de vitesse sur le Richelieu.

« Le ministère confirme que notre démarche cadre avec les efforts qui doivent être faits pour veiller à la conservation des espèces menacées. Il s'agit d'un appui de taille qui me porte à être des plus optimistes quant à la mise en place d'une réglementation sur la rivière. Après des années de travail où le processus à suivre a parfois semblé insurmontable, on voit enfin la lumière au bout du tunnel », a fait valoir le député Barsalou-Duval.

« La Rivière Richelieu est notre patrimoine à tous, un fleuron de la vallée du Richelieu rempli d'histoire. Il est de notre devoir de protéger l'habitat essentiel du chevalier cuirvé. Nous avons aussi la responsabilité d'améliorer les activités nautiques sur le tronçon défini par la demande de réglementation. L'Association est fière de collaborer avec les municipalités concernées afin de baliser les espaces de reproduction et protéger les espèces fauniques de notre Rivière Richelieu », ajoute Michel Leduc, président de l'Association des Riverains et Amis du Richelieu.

C'est par une lettre adressée au Bureau de la sécurité nautique que la direction de la Gestion des océans et des espèces en péril a fait savoir qu'elle était favorable à la demande de restriction de vitesse sur le tronçon de 20 km couvrant le territoire des municipalités de Saint-Antoine, Saint-Charles, Saint-Denis et Saint-Marc-sur-Richelieu.

« Cette portion de la rivière correspond presque exactement à l'habitat essentiel du chevalier cuirvé et du dard de sable sur cette rivière. [...] La vitesse excessive des embarcations et le batillage sont identifiés comme des causes importantes de la dégradation de l'habitat essentiel du chevalier cuirvé », peut-on lire dans la lettre de Pêche et Océans.

Rappelons que c'est à la suite des préoccupations exprimées par les citoyens lors des consultations publiques organisées par le député en 2017, que ce dernier a pris en charge la préparation d'une demande au nom des quatre municipalités qui a finalement été déposée

en mars 2019. C'est aussi à la suite de ces mêmes consultations que l'Association des Riverains et Amis du Richelieu a vu le jour quelques mois plus tard.

« La demande est le produit d'une réflexion concertée entre les municipalités, les citoyens et les organismes du milieu. Nous espérons une réponse positive du bureau de la sécurité nautique et du ministère des Transports dans les prochains mois. Si tout se passe bien, une réglementation pourrait donc être en vigueur pour l'été 2021 ou 2022 », a conclu le député Xavier Barsalou-Duval.

— 30 —

Source :

Bureau du député de Pierre-Boucher – Les Patriotes — Verchères
Carole Audet, attachée de presse
Bureau 450-652-4442
Cellulaire 438-393-2072
Courriel xavier.barsalou-duval.c1@parl.gc.ca